DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

31 MARS 2022

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Démission d'un conseiller communautaire

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 1er avril 2022 par voie d'affichages notifié le transmis en sous-préfecture le 1er avril 2022 et qu'il est donc exécutoire.

Le 1er avril 2022

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Den's TRINQUESSE

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 mars deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Madame HABERT-DUPUIS. Monsieur SOLIGNAC. Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET. Madame BOUTIN, MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER*, Madame BRELURUS, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE. Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

*Madame MEUNIER présente à partir du dossier 22 B 05

Avaient donné procuration :

Monsieur LEVEL à Monsieur PERICARD
Madame TEA à Madame de JACQUELOT
Monsieur VENUS à Madame GUYARD
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame de CIDRAC à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur ALLAIRE à Madame LESUEUR
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame SLEMPKES

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20220331-22-B-03-DE Date de télétransmission : 01/04/2022 Date de réception préfecture : 01/04/2022

^{*}Madame de CIDRAC absente à partir du dossier 22 B 28

N° DE DOSSIER : 22 B 03

OBJET: DÉMISSION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Par courrier en date du 11 février 2022, Monsieur Keyne RICHARD a fait connaître sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal à compter du 16 février 2022.

Monsieur Keyne RICHARD étant élu communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS), sa démission du Conseil Municipal entraine celle de ses fonctions de conseiller communautaire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 273-10 du Code électoral, « Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal [...] suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. »

En l'espèce, Monsieur Jocelyn JEAN-BAPTISTE est le candidat de même sexe élu conseiller municipal immédiatement après Monsieur Keyne RICHARD sur la liste « Saint-Germain Écologique et Solidaire ».

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE de l'installation prochaine de Monsieur Jocelyn JEAN-BAPTISTE en qualité de conseiller communautaire au sein de la CASGBS en remplacement de Monsieur Keyne RICHARD démissionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye